



**COORDINATION DU GUICHET UNIQUE DE FORMALITES
DES ENTREPRISES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(GUFÉ-RCA)**



**BULLETIN TRIMESTRIEL DES STATISTIQUES DE CREATION
D'ENTREPRISES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

2^{ème} TRIMESTRE 2024



Adresse G.U.F.E - R.C.A

En face de la Radio Centrafrique

**Etage de l'Immeuble de la Chambre de Commerce, d'Industrie,
des Mines et de l'Artisanat (CCIMA)**

B.P: 1050, Bangui. Tél: (+236) 74 30 73 72 / 76 24 19 14

Site Web : www.gufe-rca.org Bangui (République Centrafricaine)

E-mail: gufe-rca@yahoo.fr

LE GUFÉ - RCA

**UN SEUL LIEU, UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR LA CREATION DE
VOTRE ENTREPRISE.**

LE GUFÉ - RCA

LA REFERENCE SURE, UN SEUL INCUBATEUR

**La dynamique de l'Excellence au service des promoteurs,
opérateurs économiques et investisseurs**

I-PRESENTATION DU GUICHET UNIQUE DE FORMALITES DES ENTREPRISES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (GUFE-RCA)

Le Guichet Unique de Formalités des Entreprises en République Centrafricaine (GUFE-RCA) est l'une des institutions publiques qui est chargée d'accompagner le secteur privé à travers le processus de création, de modification et de cessation d'activités ou dissolution d'entreprises.

Il convient de rappeler au public du monde des affaires et autres usagers que l'une des missions assignées au GUFÉ-RCA est de mettre en place une base de données statistiques relative à la création, modification et dissolution des entreprises ou cessation d'activités ainsi que celle d'accueillir, d'informer, d'orienter et de conseiller les investisseurs nationaux et étrangers.

L'objectif principal du GUFÉ-RCA est de contribuer à la promotion, au développement et à l'amélioration du secteur privé en République Centrafricaine.

L'élaboration du Bulletin Trimestriel des Statistiques du GUFÉ-RCA, document de base et d'analyse économique, est indispensable pour la publication des activités de la Coordination.

L'examen des données liée aux formalités de création des unités économiques immatriculées au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), porte essentiellement sur la forme juridique, le genre, l'évolution des unités économiques créées et leur répartition par pays d'origine des investisseurs, secteurs d'activités, tranches d'âges ainsi que par les localités d'enregistrement.

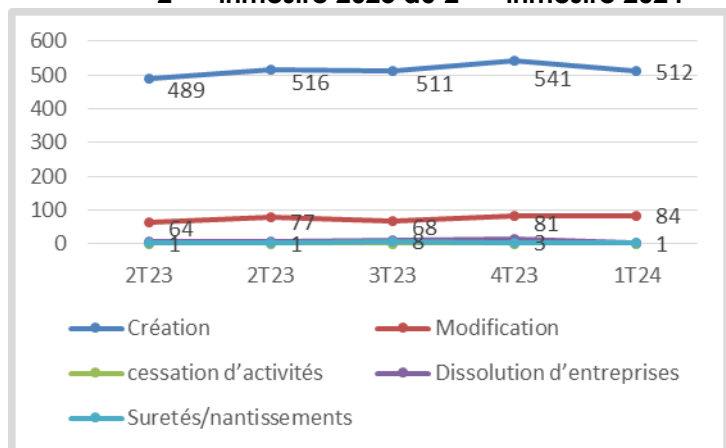
II- ANALYSE DES DONNEES

Tableau n° 1 : La situation globale des dossiers traités du 2^{ème} trimestre 2023 au 2^{ème} trimestre 2024

Désignation	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	Variation en %	
						Trim	An
Création	489	516	511	541	512	-05,36	+04,70
Modification	64	77	68	81	84	+03,70	+31,25
cessation d'activités	00	00	00	00	00	00	00
Dissolution d'entreprises	06	06	11	13	04	-69,23	-33,33
Suretés/nantissements	01	01	08	03	01	-66,66	00
TOTAL	560	600	598	638	601	-05,80	+07,32

Source : GUFÉ-RCA / Service Statistique

Graphique 1 : Evolution globale des dossiers traités du 2^{ème} trimestre 2023 au 2^{ème} trimestre 2024



D'après le tableau ci-dessus, **601** dossiers ont été traités au 2^{ème} trimestre 2024 dont **512** concernent les formalités de création d'unités économiques, 84 de modification, 04 de dissolution d'entreprises et 01 dossier de sûreté/nantissement.

Les différents types de formalités des entreprises au niveau du GUFÉ, sont caractérisés par une hausse de 7,32% du nombre de dossiers traités par rapport au 2^{ème} trimestre de l'année précédente d'une part et par une baisse de 5,80% par rapport au 1^{er} trimestre 2024 d'autre part.

Comparativement au 2^{ème} trimestre 2023, cette augmentation du nombre de dossiers de création et de modification s'explique par une légère hausse de fréquentation des usagers.

Par contre, une baisse du nombre de dossiers de création et de dissolution a été enregistrée au cours de cette période par rapport au 1^{er} trimestre 2024, ce qui représente un glissement trimestriel de 5,36% et 69,23%.

Notons que les formalités de modification concernent le plus souvent:

- l'augmentation du capital social ;
- le changement des gérants ou de l'enseigne ;
- l'adjonction d'activités ;
- la cession des parts etc.

Tableau n° 2 : Situation des dossiers de formalités de modification, cessation d'activités, dissolution d'entreprises et suretés/nantissement au 2^{ème} trimestre 2024

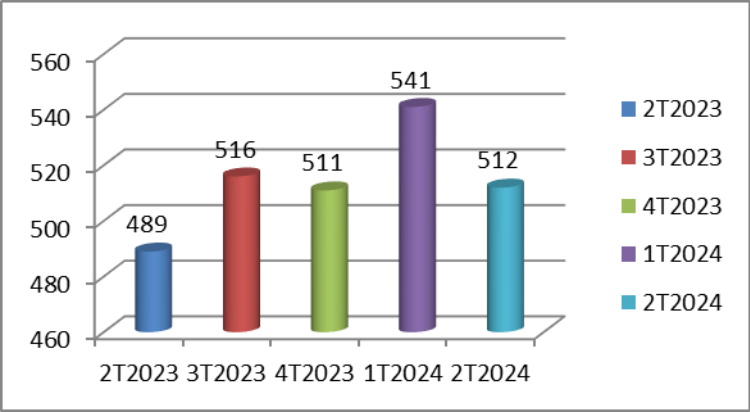
Désignation	2T2024		TOTAL
	Personne Physique	Personne Morale	
Modification	27	57	84
cessation d'activités	00	00	00
Dissolution d'entreprises	03	01	04
Suretés/nantissements	01	00	01
TOTAL	31	58	89

Tableau 3 : Evolution des unités économiques créées par forme juridique

	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	Variation en %	
						Trim	An
Entreprise Individuelle (E.I)	312	322	320	357	346	-03,08	+10,89
Institution Sans But Lucratif (ISBL)	41	48	43	38	37	-02,63	-09,76
Groupe d'Intérêt Economique (GIE)	04	10	19	02	00	-100	-100
Société en Nom Collectif (SNC)	00	00	00	00	00	00	00
Office Public (OP)	00	00	00	00	00	00	00
Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SURL)	49	48	44	62	45	-27,42	-08,16
Société à Responsabilité Limitée (SARL)	52	65	63	68	51	-25,00	-01,92
Société Anonyme (SA)	12	02	03	04	10	+150	-16,66
Société Anonyme Unipersonnelle (SAU)	02	02	02	02	03	+50,00	+50,00
Société par Action Simplifiée (SAS)	05	04	02	01	06	+500	+20,00
Société par Action Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	01	01	00	01	00	-100	-100
Société Coopérative (SC)	02	03	07	00	00	00	-100
Société Coopérative Simplifiée (SCS)	00	00	00	00	00	00	00
Société Civile Immobilière (SCI)	01	02	03	01	04	+300	+300
Société Civile Immobilière Unipersonnelle (SCIU)	00	00	00	00	01	-/-	-/-
Société Civile Professionnelle (SCP)	00	00	00	00	00	00	00
Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)	00	00	00	00	00	00	00
Société Agro-Pastoral	00	01	00	00	00	00	00
Succursale	08	08	05	05	09	+80,00	+12,50
Total	489	516	511	541	512	-5,36	+04,70

Source : GUFÉ-RCA/ Service Statistique

Graphique 1 : Représentation graphique des unités économiques créées par forme juridique



Il ressort des formalités de création d'entreprise du 2^{ème} trimestre 2024 que, le GUFÉ RCA a immatriculé au total 512 unités économiques au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

D'après la forme juridique des unités économiques créées, les entreprises individuelles (E.I), les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) et les Sociétés Unipersonnelles à Responsabilité Limitée (SURL) représentent, respectivement 67,58% ; 9,96% et 8,78%.

Au cours de ce 2^{ème} trimestre 2024, le GUFÉ a enregistré une baisse de formalisation des Institutions Sans But Lucratif (ISBL), des SARL et des SURL par rapport à la

même période de l'année antérieure de 9,76% ; 1,92% et 8,16%.

Comparativement aux données du 1^{er} trimestre 2024, les SARL et les SURL ont connu une régression, respective de 25% et 27,42%.

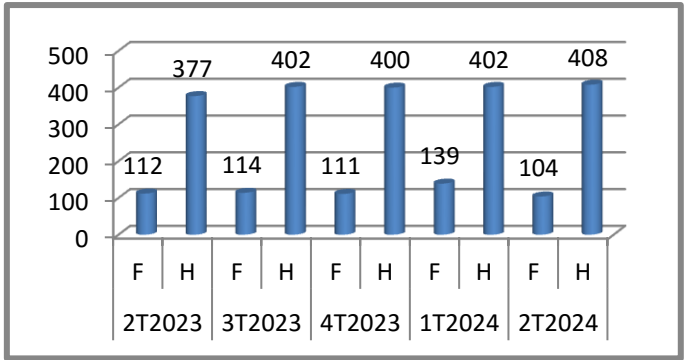
Tandis que le nombre des SA et des SAS a augmenté de 150% et 500%.

Tableau 4 : Evolution des unités économiques créées par genre

	2T2023		3T2023		4T2023		1T2024		2T2024	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
E.I	87	225	87	238	85	235	102	255	74	272
ISBL	10	31	08	40	8	35	10	28	08	29
GIE	01	03	00	10	02	17	00	02	00	00
SNC	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
OP	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
SURL	08	41	09	38	06	38	11	51	08	37
SARL	06	46	09	54	07	56	12	56	08	43
SA	00	12	00	02	00	03	01	03	00	10
SAU	00	02	00	02	00	02	01	01	00	03
SAS	00	05	01	03	00	02	00	01	02	04
SASU	00	01	00	01	00	00	00	01	00	00
SC	00	02	00	03	01	06	00	00	00	00
SCS	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
SCI	00	01	00	02	00	03	00	01	01	03
SCIU	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
SCP	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
SCEA	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
SAP	00	00	00	01	00	00	00	00	00	00
SUCCURSALE	00	08	00	08	02	03	02	03	03	06
Total	112	377	114	402	111	400	139	402	104	408
Total (F+H)	489	516	511	541	512					

Source : GUFÉ-RCA/ Service Statistique

Graphique 2 : Evolution des unités économiques créées par genre



L'examen de ces 512 unités économiques créées au cours de ce 2^{ème} trimestre 2024, dénombre 104 femmes et 408 hommes chefs d'entreprises.

Sur les 104 entreprises créées par les femmes, on relève 74 pour les personnes physiques et 30 pour les personnes morales.

Il en est de même pour les hommes, où on compte 272 entreprises individuelles et 136 pour les personnes morales.

Considérant la même période de l'année passée, le nombre d'entreprises créées par les femmes a baissé de 7,14% et a augmenté de 8,22% chez les hommes.

Une baisse de 25,17% chez les femmes a également été observée par rapport au 1^{er} trimestre 2024, tandis que le nombre des entreprises créées par les hommes a connu une augmentation de 1,49%.

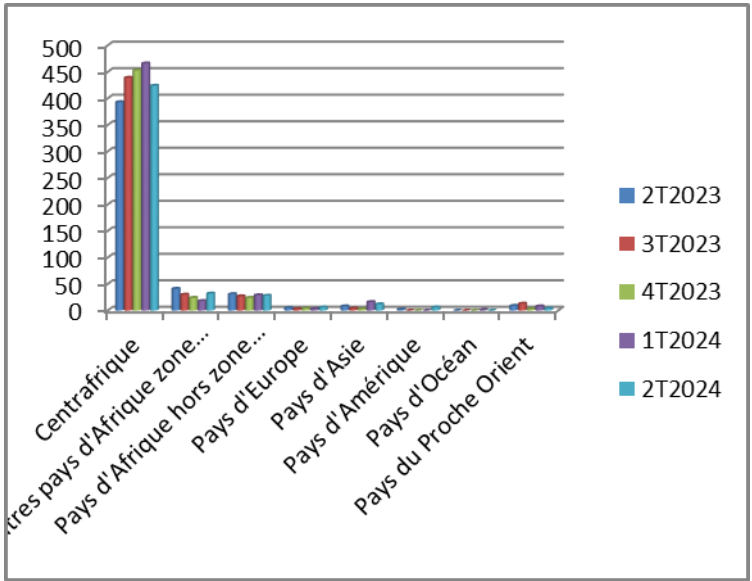
La baisse du nombre des entreprises créées par les femmes au cours de ces deux périodes montre bel et bien qu'il est nécessaire de mettre en place un mécanisme pouvant les pousser à émerger dans le système entrepreneurial.

Tableau 5: Evolution des unités économiques créées et leur répartition par pays d'origine des investisseurs

Pays	Trimestre	2T23	3T23	4T23	1T24	2T2024	Variation en %	
							Trim	An
Centrafrique		393	439	453	466	424	-09,01	07,88
Autre pays d'Afrique, zone CEMAC		41	30	24	18	32	+77,77	-21,95
Pays d'Afrique, zone hors CEMAC		31	27	24	29	28	-03,45	-09,68
Pays d'Europe		05	03	04	03	06	+100	+20,00
Pays d'Asie		08	04	03	16	12	-25,00	+33,33
Pays d'Amérique		02	00	00	00	06	-/-	+200
Pays de l'Océanie		00	00	00	01	00	-100	00
Pays du Proche Orient		09	13	03	08	04	-50,00	-55,55
Total		489	516	511	541	512	-05,36	+04,70

Source : GUFÉ-RCA/ Service Statistique

Graphique 3 : Evolution des 512 unités économiques créées et reparties par pays d'origine des investisseurs



Suivant l'évolution des entreprises créées au 2^{ème} trimestre 2024, 512 entreprises ont été immatriculées dont 87 par des étrangers et 425 par des Centrafricains. Ce qui représente respectivement 17% et 83%.

Parmi les investisseurs étrangers, ceux de la zone hors CEMAC (Togo, Côte-d'Ivoire, Burkina) et ceux des pays d'Afrique zone CEMAC (Cameroun, Tchad, Congo) ont formalisé respectivement 29 et 18 unités économiques.

Comparativement au 2^{ème} trimestre de l'année précédente, une hausse de 31 unités économiques a été constatée chez les investisseurs nationaux, de 04 unités des pays d'Asie et d'Europe, soit un glissement annuel, respectif de 7,88% ; 20% et 33,33%.

Tandis que, pour ceux venant des autres pays d'Afrique, zone CEMAC et hors CEMAC, le nombre a décréu respectivement de 9 et 3 unités, représentant 21,95% et 9,68%.

Cependant, une baisse de 42 unités économiques a été observée au cours de ce 2^{ème} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2024 pour les investisseurs nationaux et de 4 unités pour ceux venant des pays d'Asie et du Proche Orient.

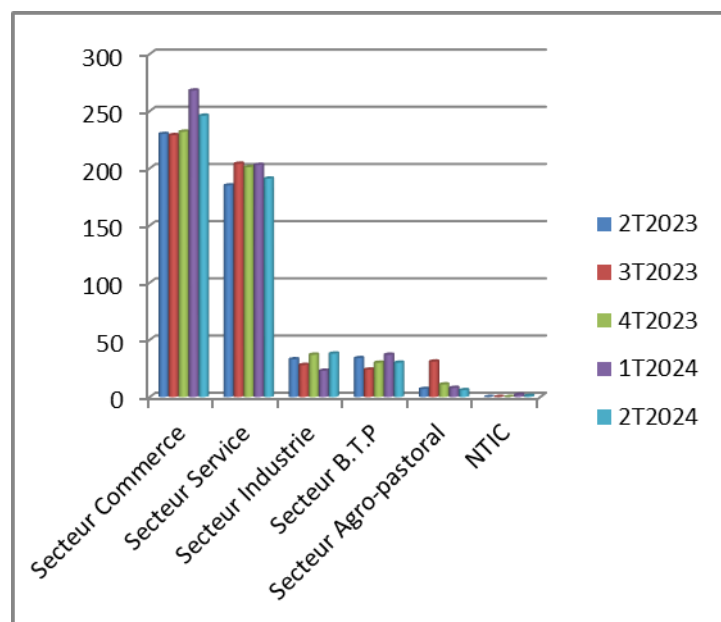
Par contre pour la zone CEMAC, le nombre est passé de 18 au 1^{er} trimestre 2024 à 32 au 2^{ème} trimestre 2024. Pour celle de l'Europe, il est passé de 3 à 6. Soit une variation trimestrielle de 277,77% et 100%.

Tableau 6 : Evolution des 512 unités économiques créées par secteurs d'activités

Libellé	Trimestre	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	Variation en %	
							Trim	An
Secteur Commerce		230	229	232	268	246	-08,21	+06,96
Secteur Service		185	204	201	203	191	-05,91	+03,24
Secteur Industrie		33	28	37	23	38	+65,22	+15,15
Secteur B.T.P		34	24	30	37	30	-18,92	-11,76
Secteur Agro-pastoral		07	31	11	08	06	-25,00	-14,28
NTIC		00	00	00	02	01	-50,00	-/-
Total		489	516	511	541	512	-05,36	+04,70

Source : GUFÉ-RCA/ Service Statistique

Graphique 4 : Représentation des unités économiques créées par Secteurs d'activités



Au cours de ce trimestre, trois (3) secteurs d'activités ont été plus sollicités à savoir:

- commerce avec 246 activités, représentant 48,05%;
- prestation de services avec 191 activités, représentant 37,30% et;
- Industrie avec 38 activités, représentant 7,42%.

Au vu des données du 1^{er} trimestre 2024, une baisse des unités a été constatée au cours de ce 2^{ème} trimestre 2024 dans tous les secteurs d'activités.

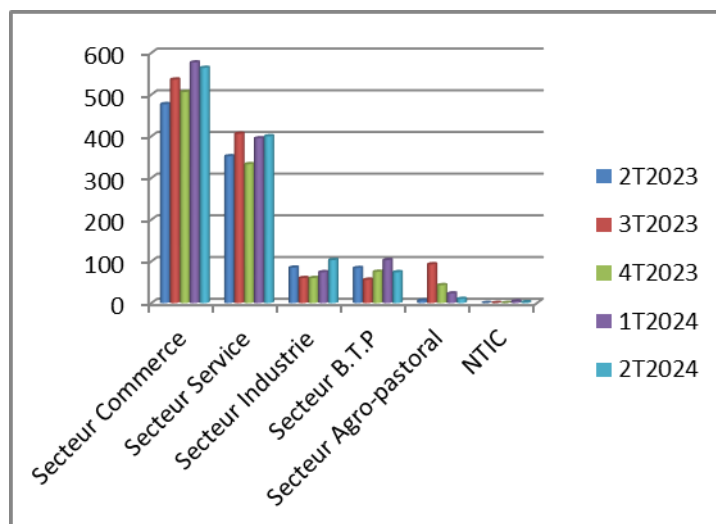
Par contre, les secteurs de commerce, de prestation de services et celui de l'industrie ont connu une hausse, respectivement de 6,96% ; 3,24% et 15,15% par rapport à la même période de 2023.

Tableau 7 : Répartition du nombre d'emplois prévus à la création par Secteur d'activités

Trimestre Libellé	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	Variation en %	
						Trim	An
Secteur Commerce	477	536	506	577	564	-02,25	+18,24
Secteur Service	352	406	333	395	400	-01,26	+13,64
Secteur Industrie	85	60	60	74	103	+39,19	+21,18
Secteur B.T.P	84	56	75	103	74	-28,15	-11,90
Secteur Agro-pastoral	06	93	43	23	10	-56,52	-66,66
NTIC	00	00	00	04	02	-50,00	-/-
Total	1 004	1 151	1 017	1 176	1 153	-01,95	+14,84

Source : GUFÉ-RCA/ Service Statistique

Graphique 5 : Représentation du nombre d'emplois prévus par secteur d'activités



D'après ce résultat, les trois secteurs qui ont créé plus d'emplois au cours de ce 2^{ème} trimestre sont : commerce, prestation de services et industrie avec respectivement 564, 400 et 103 emplois prévus.

Comparativement à la même période de l'année antérieure, le nombre d'emplois prévus à la création a augmenté respectivement de 149 postes, représentant une variation annuelle de 14,84%.

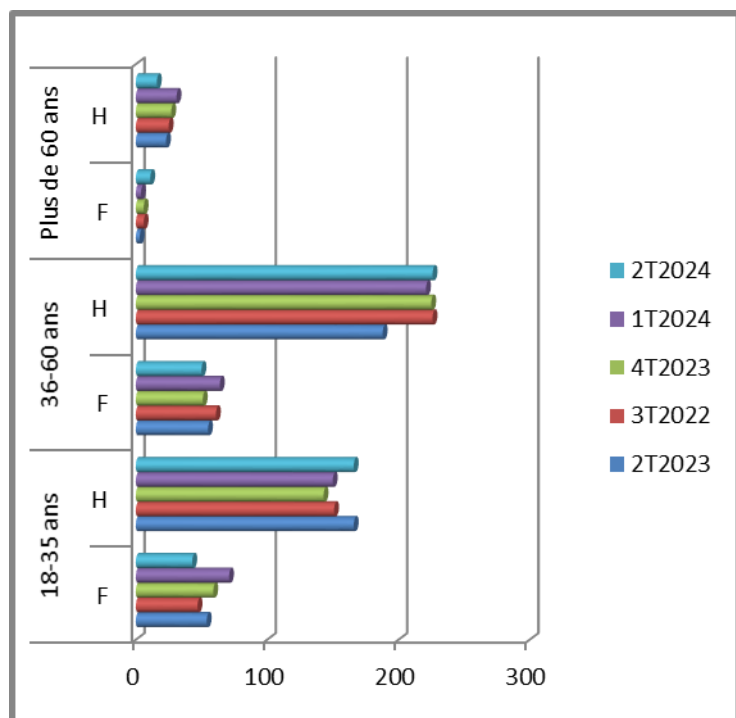
Tandis qu'une baisse de 1,92% a été constatée par rapport au trimestre précédent.

Tableau 8 : Répartition des 512 unités économiques créées par tranches d'âge et sexe

Trimestre		2T2023	3T2023	4T2023	1T2024	2T2024	Total 2T2024
Libellé	F	54	47	59	71	43	209
	H	166	151	143	150	166	
18-35 ans	F	55	61	51	64	50	276
	H	188	226	225	221	226	
36-60 ans	F	03	06	06	04	11	27
	H	23	25	27	31	16	
Total			489	516	511	512	512

Source : GUFÉ-RCA/ Service Statistique

Graphique 6 : Représentation des unités économiques créées par tranches d'âges



Au cours de ce 2^{ème} trimestre 2024, la répartition par tranche d'âge des 512 responsables des unités économiques, est classée comme suit:

- 18-35 ans : 209, soit 40,82% ;
- 36-60 ans : 276, soit 53,91% et ;
- plus de 60 ans : 27, soit 5,27%.

Pendant cette période, le nombre d'entreprises formalisé par les jeunes a baissé de 11 unités corrélativement à la même période de l'année antérieure et a augmenté de 12 unités par rapport au 1^{er} trimestre 2024, représentant respectivement une variation annuelle de 5% et trimestrielle de 5,43%.

Cependant, le taux de création d'entreprise par les jeunes reste toujours très faible au cours de ces deux périodes par rapport à ceux de la classe d'âge de 36-60 ans.

Cette faible participation est caractérisée par l'esprit de facilité, d'ignorance, de manque de volonté et de confiance en soi.

D'où la nécessité de mettre en place un mécanisme pouvant éclairer ces jeunes à prospérer d'avantage dans l'entrepreneuriat.

De tout ce qui précède, l'encadrement, l'accompagnement et le suivi de ces jeunes s'avèrent indispensable dans leurs activités.

Tableau 9 : Localisation des 512 unités économiques immatriculées à Bangui

	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	Antennes Déconcentrées
Ombella-M'poko	75	81	54	64	46	<i>n°1 : Bimbo</i>
Lobaye	01	04	03	03	02	
Sangha-Mbaéré	00	00	01	04	05	<i>n°2 : Berberati</i>
Mambéré-Kadeï	02	03	03	05	03	
Mambéré	00	00	01	00		
Nana-Mambéré	04	02	05	06	07	
Ouham	03	01	09	05	04	<i>n°3 : Bossangoa</i>
Ouham-Fafa	02	00	02	06		
Ouham Pendé	03	03	02	00	06	
Lim-Pendé	01	00	02	00		
Ouaka	08	09	21	13	14	<i>n°4 : Bambari</i>
Kémo	05	02	01	00	01	
Nana-Gribizi	02	04	09	06	20	<i>n°5 : Bria</i>
Haute-Kotto	01	02	09	04	07	
Bamingui-Bangoran	04	01	05	00	05	
Vakaga	03	02	07	03	06	<i>n°6 : Bangassou</i>
Basse-Kotto	02	07	02	04	02	
Mbomou	02	02	01	01	09	
Haut-Mbomou	04	01	01	01	00	
Bangui	367	392	373	416	374	<i>n°7 : Bangui</i>
Total	489	516	511	541	512	

Source : GUFÉ-RCA/ Service Statistique

Selon ce tableau, sur 512 unités économiques immatriculées au GUFÉ, 374 créations sont réparties dans les dix (10) arrondissements de la ville de Bangui et 138 dans les antennes, représentant respectivement 73,05% et 26,95%.

Les données du 2^{ème} trimestre 2024 font apparaître un accroissement de 7 unités économiques localisées dans la ville de Bangui par rapport à la même période de l'année passée et une diminution de 42 unités par rapport au 1^{er} trimestre 2024, ce qui représente un glissement annuel de 1,90% et une variation trimestrielle de 10,10%.

Il est à noter qu'au cours de ce trimestre, le GUFÉ a enregistré 138 nouvelles entreprises dans les antennes Déconcentrées contre 125 au trimestre précédent, soit une hausse de 10,40%.

L'immatriculation de toutes ces unités économiques créées ne se fait qu'au niveau de Bangui. Cet éloignement couplé à l'augmentation du prix du transport constitue une entrave pour la formalisation des entreprises se trouvant dans nos régions.

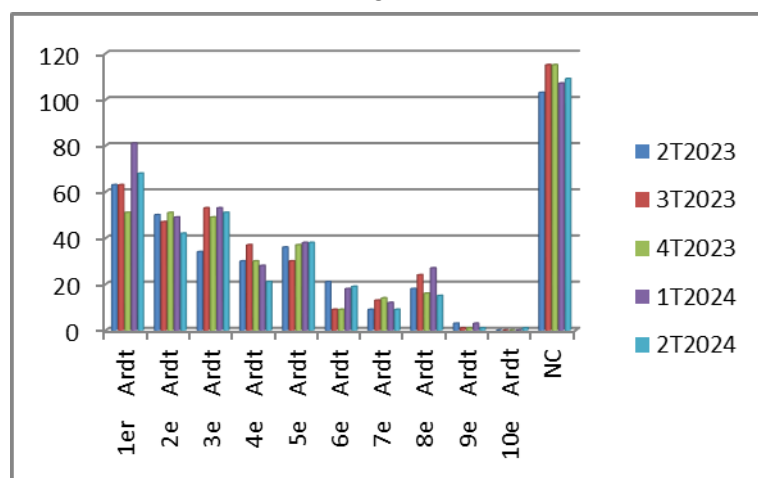
Ainsi, dans le cadre de la décentralisation des services de l'Etat dont la vocation est de desservir les régions n°4 ; n°5 et 6 du pays, le Gouvernement en partenariat avec le PNUD a envisagé de rendre opérationnelle l'antenne pilote du GUFÉ-RCA de Bambari, Chef-lieu de la Ouaka dont le processus est en cours de réalisation.

Tableau 10: Localisation des 374 unités économiques créées dans la ville de Bangui par arrondissement

Rubriques	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	Variation en %	
						Trim	An
1 ^{er} Ardt	63	63	51	81	68	-16,04	+07,94
2 ^{ème} Ardt	50	47	51	49	42	-14,28	-16,00
3 ^{ème} Ardt	34	53	49	53	51	-03,77	+50,00
4 ^{ème} Ardt	30	37	30	28	21	-25,00	-30,00
5 ^{ème} Ardt	36	30	37	38	38	00	+05,55
6 ^{ème} Ardt	21	09	09	18	19	+05,55	-09,52
7 ^{ème} Ardt	09	13	14	12	09	-25,00	00
8 ^{ème} Ardt	18	24	16	27	15	-44,44	-16,66
9 ^{ème} Ardt	3	01	01	03	01	-66,66	-66,66
10 ^{ème} Ardt	00	00	00	00	01	-/-	-/-
NC	103	115	115	107	109	+01,86	+05,82
TOTAL	367	392	373	416	374	-10,10	+01,91

Source : GUFÉ-RCA/ Service Statistique

Graphique 7: représentation des unités économiques créées dans la ville de Bangui par arrondissement



Les arrondissements qui ont créé plus d'unités économiques au cours de ce 2^{ème} trimestre d'après le tableau ci-dessus sont : le 1^{er}, 3^{ème} et le 2^{ème} Arrondissement, respectivement avec 68 ; 51 et 42 unités économiques enregistrées, et de loin le 10^{ème} qui

Soit, respectivement 18,18% ; 13,64% ; 11,23%. Ce classement est dû à la densité des activités commerciales dans ces arrondissements.

Pour ce trimestre, le nombre d'unités économiques immatriculées et localisées à Bangui a baissé dans presque tous les arrondissements de la capitale, par rapport au 1^{er} trimestre 2023 à savoir : le 1^{er} ; le 3^{ème}, le 5^{ème}, le 6^{ème} et le 8^{ème}, seul le nombre d'unités économiques immatriculées dans le 5^{ème} arrondissement est resté invariable.

Abréviations

An : Annuelle
Ardt : Arrondissement
E.I : Entreprise Individuelle
F : Femme
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GUFÉ-RCA : Guichet Unique de Formalités des Entreprises en République Centrafricaine
H : Homme
ISBL : Institution Sans But Lucratif
NC : Non Communiqué
OP : Office Public
SA : Société Anonyme
SARL : Société à Responsabilité Limitée
SAS : Société par Action Simplifiée
SASU : Société par Action Simplifiée Unipersonnelle
SAU : Société Anonyme Unipersonnelle
SC : Société Coopérative
SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole
SCI : Société Civile Immobilière
SCIU : Société Civile Immobilière Unipersonnelle
SCS : Société Coopérative Simplifiée
SNC : Société en Nom Collectif
SURL : Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Trim : Trimestriel

Equipe de conception

Directeur de Publication :

Romain PAMO, Coordonnateur du Guichet Unique de Formalités des Entreprises en RCA.

Tél : (+236) 75 45 17 27 / 72 64 48 10

Rédacteur en Chef :

Unique NGANA-MYTHON, Chef de Service Délocalisé de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES).

Rédacteurs :

- **Aubin GBANGOLO**, Chargé d'Etudes en matière de Commerce ;
- **Chimène ALAFEÏ**, Chargé d'Etudes en matière de Finances
- **Brunaud Bonaventure DAREBA**, Chef de Service Délocalisé du Greffe du Tribunal de Commerce ;
- **Mme RIVA Née BATTA Marlène Roseline**, Chef de Service de l'Informatique.



NOS PARTENAIRES

